

ORDO de l'Abbaye de RANDOL.

JANVIER 2021

1. Octave de la Nativité du Seigneur. **SOLENNITÉ DE LA S^{TE} V. MARIE MÈRE DE DIEU (Circumcision du Seigneur)**. Solennité de 2^e Ordre. (*Premier Vendredi du mois.*) Tous les textes sont propres. À Laudes, Ps. des Fêtes ; aux Vêpres, Ps. des Fêtes de la Ste Vierge (*Ps.109, 112, 121, 126*).
2. **Sts Basile le Grand et Grégoire de Nazianze, Évêques et Docteurs de l'Église**. Mémoire majeure. (*Premier Samedi du mois.*) À Laudes, à partir du Capitule, du Commun de Plusieurs Confesseurs ; aux Petites Heures, tout du même Commun. – Messe *Sacerdotes Sion* du Commun de Plusieurs Confesseurs. – Premières Vêpres du SAINT NOM DE JESUS.
3. II^e Dimanche après Noël. **Saint Nom de Jésus**. Fête de 3^e Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.
4. **St Odilon Abbé de Cluny**. Mémoire majeure (*voir au 2 ou au 19 Janvier*). À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife (Hymnes et Ant. de Benedictus et de Magnificat propres) ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
5. De la Férie. À toutes les Heures, Antiennes et Psaumes des Féries dans l'année ; à partir du Capitule, tout comme au Jour Octave de Noël. – Premières Vêpres de l'ÉPIPHANIE.

6. **ÉPIPHANIE DU SEIGNEUR**. Solennité de 1^{er} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.

** Au Temps de l'Épiphanie, c.-à-d. du 7 au 12 Janvier, l'Office de la Férie est réglé de la manière suivante : à toutes les Heures, Antiennes et Psaumes des Féries dans l'année ; à partir du Capitule, comme au jour de l'Épiphanie ; au Benedictus et au Magnificat, il y a une Ant. propre pour chaque jour. Oraison de l'Épiphanie avant le 1^{er} Dim. après l'Épiphanie ; ensuite, Oraison de ce Dimanche. **



7. De la Férie. À Laudes, Ant. du Bened. *Ab Oriente* ; commémoration de **St Raymond de Penyafort, Prêtre** (*voir au 23 Janvier*) : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de saint Raymond *Os justi*. – Ant. du Magn. *Videntes stellam*.
8. De la Férie. – Office comme indiqué ci-dessus. Messe *Ecce advenit* de l'Épiphanie – Ant. du Bened. *Tria sunt* ; Ant. du Magn. *Lux de luce*.
9. **De la Sainte Vierge**. Mémoire majeure. Office et Messe de la Ste Vierge aux samedis après Noël. – Vêpres du Samedi : Ant. et Psaumes des samedis dans l'année ; Capitule du Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie ; Répons bref, Hymne et Verset de l'Épiphanie ; Ant. du Magn. *Remansit* du Samedi dans l'Octave de l'Épiphanie.
10. **I^{er} Dimanche après l'Épiphanie**. À toutes les Heures, Ant. et Psaumes du Dimanche ; à partir du Capitule, tout comme au Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie. Au Bened., Ant. *Remansit*. – Messe *In excelso throno*. – Au Magn., Ant. *Fili*.
11. De la Férie. Ant. du Bened. *Omnes nationes* ; Ant. du Magn. *Omnes de Saba*. – Messe du Dimanche précédent.
12. De la Férie. Tout comme hier. Ant. du Bened. *Venient ad te* ; Ant. du Magn. *Admoniti*.
13. **Baptême du Seigneur**. Fête de 3^{ème} Ordre. Tout comme autrefois au jour Octave de l'Épiphanie (c.-à-d. tout comme au jour de l'Épiphanie, sauf l'Oraison propre *Deus, cujus Unigenitus*).

14. **St Rémi, Évêque.** Mémoire majeure (*voir au 1^{er} Octobre*) : à Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife (sauf l'Ant. de Bened., l'hymne de Vêpres et l'Ant. de Magn., qui sont propres) ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
 15. **St Maur, Abbé.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout l'Office est propre. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.
 16. **St Hilaire, Évêque et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure (*voir au 14 de ce mois*). À Laudes, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife (sauf les Hymnes, qui sont propres) ; aux Petites Heures, tout du même Commun - Vêpres du samedi ; Antienne du Magnificat *Suscepit*.
 17. **II^{ème} Dimanche après l'Épiphanie** (Tout comme au Psautier ; Ant. de Bened., de Magn. et Oraison propres).
 18. De la Férie. (Tout comme au Psautier ; Oraison du Dim. précédent) - Messe de requiem pour les défunts.
 19. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts Marius, Marthe, Audifax et Abachus, Martyrs** : Antienne de Plusieurs Martyrs. – Messe des Saints Martyrs.
 20. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts Fabien, Pape, et Sébastien, Martyrs** : Antienne de Plusieurs Martyrs. – Messe des Saints Martyrs.
 21. **Ste Agnès, Vierge et Martyre.** Mémoire majeure. Toutes les antiennes sont propres ; les autres textes du Commun d'une Vierge Martyre. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, psaumes propres (109, 111, 112, 126).
 22. De la Férie. À Laudes, commémoration de **St Vincent, Diacre et Martyr** : Antienne d'un Martyr. – Messe de St Vincent.
 23. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. Office de la Ste Vierge aux samedis après Noël. – Vêpres du Samedi ; Antienne du Magnificat *Suscepit*.
 24. **III^{ème} Dimanche après l'Épiphanie** (Tout comme au Psautier ; Ant. de Bened., de Magn. et Oraison propres).
 25. **Conversion de St Paul, Apôtre.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Apôtres (*Ps.109, 112, 115, 138*).
 26. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts Robert, Albéric et Étienne, Abbés de Cîteaux** : Ant. des Confesseurs non Pontifes *Fulgebunt* (*voir au 31 Janvier*). – Messe *Confiteantur* du Commun de Plusieurs Confesseurs non Pontifes.
 27. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts Timothée et Tite, Évêques** : Ant. De plusieurs Confesseurs Pontifes *Beati servi illi*. – Messe *Sacerdotes Sion* du Commun de plusieurs Confesseurs Pontifes.
 28. **St Thomas d'Aquin, Prêtre et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure (*voir au 7 Mars*). À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun. Au Magnificat, Ant. *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église.
 29. De la Férie.
 30. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. Office de la Ste Vierge aux samedis après Noël. – Vêpres du Samedi ; Capitule propre ; Antienne du Magnificat *Dixit Dominus* et Oraison du Samedi avant la Septuagésime.
- * *Aujourd'hui, au Benedicamus Domino de Vêpres, on ajoute deux Alleluia. Et dorénavant, jusqu'à la Vigile pascale, on omet partout l'Alleluia ; et au début des Offices, au Deus, in adjutorium, on le remplace par Laus Tibi, Domine, Rex Æternæ gloriæ (Louange à vous, Seigneur, Roi d'éternelle gloire). – À Laudes, il y a chaque jour une Ant. propre au Magnificat. **
31. **Dimanche de la Septuagésime.** À Laudes et aux Petites Heures, antiennes et capitules propres ; le reste au Psautier.